

**Equipe enseignante** : Mmes Pernet, Jauliac, Jolivet, Casset, Billard, Cordier, Fonder, Jolivet, Da Silva, Schmidt

**Municipalité** : M. Dyen, maire ; Mme Ballasi, adjointe enfance-jeunesse ; Mme Debaisieux, responsable des services périscolaires

**Parents d'élèves délégués** : Mmes Denurra, Couttenier, Abele et Thomas ; M. Roulier

**Excusés** : Mmes Billard, Caillat, Millet-Berclaz (enseignantes), Mme Figliolini (psychologue scolaire), M. Pierre (Inspecteur de l'Education Nationale)

**Secrétaires** : Mme Fonder (enseignante), Mme Thomas (Parent délégué)

**Présidente** : Mme Pernet

## **PARTIE 1 : MAIRIE**

**Bilan du périscolaire** :

- Bilan positif :
  - Personnel plus stable et moins d'absences : pour rappel, 26 agents travaillent au service périscolaire
  - Peu de problématiques cette année
  - Pas de réclamation des parents
  - Les 4 temps ont été mis en place
- Les menus sont désormais mis à jour sur l'espace citoyen
- Organisation d'olympiades la semaine du 22/06 avec un temps fort le 26/06.
- Organisation d'un pique-nique le 3 juillet
- Rentrée 2026-2027 :
  - Nécessité de refaire le dossier administratif de chaque enfant chaque année
  - Organisation interne d'un séminaire du personnel fin août pour préparer la rentrée 2026-2027

*Question des parents délégués :*

A la garderie de 13h, il n'est pas rare que le portail mette plusieurs longues minutes à s'ouvrir. Cela pose un problème de sécurité pour des élèves qui viendraient seuls et resteraient bloqués à l'extérieur de l'établissement plus longtemps que prévu. Cela peut aussi causer des problèmes de retards aux parents déposant leurs enfants. Est-il possible d'ouvrir systématiquement de façon plus réactive ?

→ Madame Debaisieux va rechercher des solutions et faire vérifier l'interphone. Elle rappelle qu'un seul animateur est chargé de la garderie de 13h. Les autres animateurs présents s'occupent des enfants présents au midi-écolier.

## **PARTIE 2 EDUCATION NATIONALE**

### **1) Parcours de l'élève**

#### **a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mise en place**

Quelques chiffres :

- 231 élèves au total
- 48 élèves ont bénéficié d'un PPRE (Plan personnalisé de réussite éducative)
- 23 élèves ont un PPS (Plan personnalisé de scolarisation)
- 20 élèves ont un PAI (Plan d'accueil individualisé)
- 11 élèves ont un PAP (Plan d'accompagnement personnalisé)
- 12 élèves ont bénéficié du dispositif ULIS
- 2 élèves sont en scolarité partagée avec un autre établissement.
- 14 équipes éducatives ont été réunies
- 20 élèves ont pu bénéficier de l'aide du RASED par Madame Millet en maths et en français.
- Plusieurs bilans ont été réalisés par la psychologue scolaire pour permettre notamment l'orientation de certains élèves vers des dispositifs adaptés (ULIS, SEGPA...)
- 7 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) étaient présentes sur l'école pour aider 16 élèves notifiés

#### **b) Liaison GS / CP**

- Temps d'immersion des GS en école élémentaire le 30 juin matin (échange de classe entre les GS et les CP) :
  - Visite de l'école en petits groupes
  - Découverte d'une salle de classe
  - Temps de récréation
  - Activités manuelles

- Concertation entre enseignants de GS et de CP courant juin
- Visite des parents de GS le 19 juin : découverte des locaux et réponse aux questions des parents

### c) Liaison CM2/6<sup>ème</sup>

- Visite du collège par tous les CM2 sur deux demi-journées le 29 mai matin et le 8 juin après-midi :
  - Visite du collège
  - Découverte d'un emploi du temps
  - Visite de la SEGPA : classe, atelier, potager
  - Temps de récréation
  - Rencontre avec les personnels administratifs et les AED (Assistants d'Education)
  - Pas de temps d'accueil dans les classes de 6<sup>ème</sup>
- Concertation entre enseignants de CM2 et professeurs de collège courant juin
- Un cadeau sera offert aux CM2 par la mairie le 23 juin sur le temps scolaire ; un livre offert par l'Education Nationale sera également remis.
- Pas de boum organisée par l'ALPI cette année.

## II) Projets et vie de l'école

### a) Projets

Toutes les classes ont pu bénéficier cette année encore de sorties sportives ou culturelles dans le cadre de projets pédagogiques. Toutes les sorties prévues ont pu avoir lieu.

Afin de remercier tous les bénévoles pour leur participation, un pot sera organisé le mardi 30 juin à 18h.

Pour rappel, voici les derniers projets de sortie prévus :

- CM1, CM1/CM2, CM2 : projection des court-métrages à la salle des fêtes (12/06)
- CE1 A, CE1 B : sortie à Passy sur le thème de la nature (12/06)
- CE1 A, CE1 B : visite du centre de tri (19/06)
- CP, CP/CE1 : visite de l'écomusée de la Combe de Savoie (22/06)
- CE1 B, CE2/CM1 : exposition à la maison des arts du 18 au 24 juin
- CE2, CE2/CM1 : visite de l'écomusée de la Combe de Savoie (25/06)
- CM1, CM1/CM2, CM2 : dernière séance d'école et cinéma, « Le Voyage de Chihiro » (26/06)
- CE2 : sortie nature (02/07)
- Fête de l'école organisée par l'ALPI (26/06, avec date de repli 30/06)

### b) Protocole santé mentale

- Présentation du protocole santé mentale aux membres du conseil d'école
- Protocole mis en ligne sur le site de l'école

### c) Conseil des enfants

Le conseil des enfants s'est réuni 5 fois cette année.

Les délégués ont remonté de nombreuses questions dont ils voudraient faire part au conseil d'école (en italique, les réponses de M. le Maire) :

Questionnement sur l'école :

- Pourrait-on mettre des trucs en mousse sur les cages de foot ? → *A réfléchir car c'est compliqué*
- Il y a des fuites dans la classe d'étude, il y a des traces d'anciennes coulures : où en est-on ? → *Si ce sont bien des anciennes coulures, la peinture sera à prévoir ; sinon ce sera vérifié.*

Questionnement sur l'extérieur de l'école :

- Pourrait-on mettre une poubelle et plus de cendriers autour de l'école ? → *Oui, avis très favorable pour la demande de poubelles ; pour les cendriers, c'est plus compliqué, il faut des modèles homologués et mettre en place un ramassage régulier, mais à réfléchir.*
- Pourrait-on mettre plus de panneaux zone non-fumeur ? → *Oui, avis très favorable*
- Pourrait-on mettre des panneaux pour l'interdiction des chiens devant l'école ou chiens tenus en laisse (plus rappel sur la citoyenneté pour les besoins des chiens autour de l'école.) ? → *Rappel sur l'obligation de tenir son chien en laisse dans l'espace public sous peine d'avoir une amende forfaitaire de 65€ ; Des panneaux pourront être remis et la mairie continuera à informer via des flyers... La mairie reste attentive à ce sujet.*
- Questionnement sur le fonctionnement des barrières : beaucoup de voitures, scooters, motos, trottinettes électriques passent malgré les barrières : est-ce qu'il y a possibilité de faire quelque chose ? Peut-on interdire aux voitures de se garer devant la barrière, elles gênent le passage ?  
→ *M. Miclos, policier municipal, sera remobilisé dès son retour sur cette situation. Le plot orange sera remis.*

### III) Fonctionnement de l'école

#### a) Bilan financier de la coopérative scolaire

Le bilan de la coopérative scolaire (au 09/06) a été présenté au conseil d'école :

- Recettes (photo de classe, cotisations des familles) : 2 240,99 €
- Dépenses (cotisation et assurance OCCE, sorties...) : 3 401,03€

Dépenses à venir avant la fin de l'année : entrées au cinéma.

#### b) Bilan financier du budget municipal

	Crédit	Débit
Crédit fournitures	11 960,00 €	11 960,00 €
Crédit activités	16 560,00 €	16 378,50 €
Crédit BCD	500,00 €	500,00 €
Crédit conseil des enfants	200,00 €	199,00 €
Subvention projet cinéma	2 500,00 €	2 530,00 €
Budget exceptionnel (draisienne ULIS)	300,00 €	283,85 €
<b>Totaux</b>	<b>32 020,00 €</b>	<b>31 851,35 €</b>

DETAIL DES ACTIVITES	Coût de l'activité	Prise en charge mairie	
Patinoire (entrées + car)	2 632,50 €	2 632,50 €	
Piscine (entrées + car)	5 116,00 €	5 116,00 €	
Ski de fond (car + location + moniteurs)	5 155,50 €	2 280,00 €	Location des skis pris en charge par la coopérative scolaire (1 671,50€) et moniteurs pris en charge par l'ALPI (1 204,00€)
Raquettes / sortie nature (encadrant + car)	1 135,00 €	665,00 €	Guide pris en charge par l'ALPI (470,00€)
Cinéma (entrées + car)	1 320,00 €	690,00 €	Entrées pris en charge par la coopérative scolaire (630,00 €)
Projet patrimoine (visite de Chambéry, entrées de l'écomusée + car)	1 495,00 €	75,00 €	Entrées des sites pris en charge par la coopérative (640,00€) et le conseil général (dispositif « Ma classe au musée », 360,00€ pour les entrées et 420,00€ pour le transport)
Festival Sciences et Montagne (car et tickets synchrobus)	210,00 €	210,00 €	Entrées gratuites
Sortie Jardin des cimes (entrées + car)	1 304,00 €	920,00 €	Entrées prises en charge par l'ALPI (384,00 €)
Projet recyclage	220,00 €	220,00 €	Intervention gratuite d'animateurs de Grand Chambéry
Projet cinéma (réalisation de films)	2 580,00 €	2 580,00 €	Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour la projection
Sortie écomusée (entrées + car)	990,00 €	990,00 €	
Musique	0,00 €	0,00 €	Mise à disposition gratuite d'un intervenant Onde et Notes
Spectacle	0,00 €	0,00 €	Spectacle offert par le comité des fêtes
Ecole des pôles	0,00 €	0,00 €	Gratuité (organisation par la mairie de Bassens et l'association Baptiste Charcot)
Ecomobilité	0,00 €	0,00 €	Gratuité (partenariat avec synchromobilités)
Sortie Musée Chaplin (entrées + car)	3 670,00 €	2 530,00 €	Un car sur les deux pris en charge par l'ALPI (1 140,00 €)
<b>TOTAL</b>	<b>25 828,00 €</b>	<b>18 908,50 €</b>	

#### c) Préparation des élections pour l'année n+1

- Les élections auront lieu par correspondance.
- La commission électorale est composée de la directrice (Sabine Pernet), d'une enseignante (Corinne Billard), de deux délégués des parents d'élèves et d'un membre de la municipalité. Constituée en bureau des élections, elle organisera les élections (établissement du calendrier électoral) et établira de manière précise l'organisation du dépouillement.
- Le bureau se réunira en début d'année scolaire (vendredi 11 septembre à 17h)

### IV) Organisation de la rentrée n+1

#### a) Travaux et sécurité

- La peinture de l'aile des CP (ateliers et couloirs) et de la salle polyvalente est prévue pour cet été.
- Demande de mise en place d'une douche dans les toilettes ULIS → acceptée par la mairie
- Questionnement sur les barrières autour des arbres qui s'abiment vite et sont souvent cassées : peut-on faire quelque chose ? → La question sera posée aux services de la mairie.
- Remerciements aux services techniques

#### b) Effectifs prévus

- 241 élèves attendus répartis comme suit :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
51	42	55	48	45

- Il y aura plusieurs classes à double niveaux : pour rappel, quel que soit la classe dans laquelle il est, l'élève suit le programme de son niveau.
- Nous essayerons de respecter les seuils de 24 élèves en CP et CE1. Les classes du CE2 au CM2 auront 29 ou 30 élèves.

#### c) Organisation de la rentrée et de l'accueil des élèves en CP

- Changements dans l'équipe :
  - Des nouveaux collègues seront nommés d'ici la rentrée pour compléter les postes de Mesdames Pernet, Plaçais et Casset et sur deux postes vacants.
  - Mesdames Cordier, Fonder, Jolivot et Guiot-Guillain changeront probablement d'établissement à la rentrée.
- Organisation de la rentrée :
  - Accueil des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 à l'entrée principale entre 8h20 et 8h30 le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Les parents restent en-dehors de l'école.
  - Accueil des élèves de CP à 8h45. Les parents restent en-dehors de l'école également.
  - Accueil probable des parents par les associations de parents devant l'école.
  - Un mail sera envoyé aux familles en fin d'année rappelant les modalités de rentrée puis un autre sera envoyé avant la rentrée (31 août au soir) indiquant la classe et le niveau de leur enfant.
  - La liste des fournitures sera mise à jour d'ici fin juin sur le site internet et affichée devant l'école.
  - Une réunion à destination des nouveaux parents aura lieu à l'école le jour de la rentrée, le 1<sup>er</sup> septembre à 17h, en présence d'un membre de la mairie (périscolaire) et d'un membre ou deux de chaque association de parents d'élèves.
  - Les réunions de rentrée de toutes les classes auront lieu dans le mois de septembre.

#### IV) Questions des parents délégués

- En cas d'absences prévues d'une enseignante, pourquoi les enfants font-ils des coloriages et non du travail scolaire préparé en amont ?

*Nous tenons à rappeler qu'une absence, qu'elle soit prévue ou non, devrait être remplacée et que nous pallions au mieux quand ce n'est pas le cas.*

Nous rappelons que les enseignants n'ont pas d'obligation à prévoir le travail, les remplaçants étant des enseignants à part entière qui font de leur mieux.

- Y a-t-il une infirmerie dans l'école ? Les enseignantes sont-elles formées aux gestes de premier secours ?

*Non il n'y a pas d'infirmerie dans l'école et non, toutes les enseignantes ne sont pas formées aux gestes de premiers secours. Nous avons une pharmacie de base. Nous rappelons qu'en cas de blessures, nous ne sommes autorisées qu'à nettoyer la plaie (eau et savon) et mettre des pansements ou à appliquer une poche de froid en cas de choc.*

- Un parent du regroupement des parents d'enfants à besoins spécifiques offre la possibilité d'une intervention gratuite par une orthopédagogue pour les institutrices, les aesh, les agents périscolaires et les parents d'élèves afin de perfectionner leurs connaissances des enfants ayant un trouble du neuro développement ainsi que leur fonctionnement et les outils pour favoriser leur inclusion. Seriez-vous intéressés pour participer ?

*Au sein de notre école, nous avons une maîtresse E et une coordinatrice Ulis (formation initiale longue et formation régulièrement actualisée) sur lesquelles l'équipe s'appuie pour aider les élèves. L'école met chaque année un budget dans du matériel adapté, et énormément de temps pour travailler sur l'aide apportée aux enfants (cas par cas) dans le contexte d'une classe (car c'est le fait que l'enfant doit s'adapter au groupe qui pose souvent le plus de difficultés.)*

*Nous travaillons aussi avec la psychologue scolaire, les différents SESSAD, le CMP, les orthophonistes, les ergothérapeutes... Nous vous remercions de la proposition, mais nous travaillons déjà en ce sens avec des professionnels formés et reconnus par l'état.*

Signature des secrétaires  
Mme Thomas (Parent délégué)

Mme Fonder (Professeur des écoles)

Signature de la présidente  
Mme Pernet (directrice)



